



Commission de l'égalité des chances entre femmes et hommes - Rapport annuel 2015

La Commission s'est réunie trois fois, soit les 27 janvier et 17 juin 2015 sous la présidence de M. le professeur Winship Herr de la FBM, et le 17 novembre 2015 sous la présidence de Mme la professeure Béatrice Desvergne. Elle a traité les dossiers suivants :

- Subventions de la Commission au profit de la relève académique féminine

- Subventions Egalité :

Les demandes ont été particulièrement importantes en 2015, à tel point que les fonds à disposition ont été entièrement octroyés en septembre déjà.

32 demandes ont ainsi été déposées, dont 20 ont été acceptées pour un montant total de CHF 51'128.55. Tous les membres professoraux de la commission ont été activement impliqués dans l'évaluation des dossiers de candidature.

Dans sa séance du 17 novembre, la Commission Egalité a décidé que les subventions égalité ne seraient pas reprises en 2016 pour les raisons suivantes :

- Les fonds utilisés pour cette subvention, octroyés par la Confédération, sont dégressifs. Il est donc fort probable que le Bureau de l'égalité n'ait à terme plus de fonds pour offrir une subvention Egalité.
- Selon les statistiques, cette subvention est essentiellement utilisée par des doctorantes pour des activités telles que recherche sur le terrain et déplacement pour des colloques. Or le financement des activités de terrain pour les hommes comme pour les femmes, relève en premier lieu de la responsabilité du directeur de thèse. Par ailleurs, la recherche de financement pour un colloque n'est pas vraiment sujet à discrimination, et les doctorantes ont les mêmes possibilités que les doctorants à cet égard.
- Le FNS va changer son mode de fonctionnement, ce qui devrait apporter de nouvelles possibilités et faciliter le financement de projets tels que ceux qui ont été pris en compte jusqu'à présent par la subvention Egalité.

- Subventions Tremplin :

16 demandes ont été déposées au 11 septembre 2015, dont 8 du CHUV. Les membres professoraux de la Commission égalité ont proposé d'accorder 5 subventions pour un montant de CHF 100'000.00, choix validé par le Direction.

Cette subvention sera institutionnalisée dès 2016, grâce à des fonds accordés par la Direction.

- Projet Vision 50/50

- Vision 50/50 – Atelier d'échanges entre facultés du 2 juin 2015 :

Le Bureau de l'égalité a organisé en juin 2015 une « poster session » où chaque faculté a pu présenter son projet 50/50, suivi d'une table ronde et d'une discussion animée. Le bilan de ces échanges de bonnes pratiques est largement positif et pourrait être un modèle à réutiliser à l'avenir.

- **Rencontre avec les Décanats des facultés**

Béatrice Desvergne, Présidente de la Commission Egalité depuis le 01.08.2015, a fait le tour des facultés pour rencontrer chaque Doyen. A chaque séance étaient présent·e·s un·e représentant·e de la Commission égalité et du BEC. L'objectif était de comprendre le mode de fonctionnement de chaque faculté et ces rencontres ont permis des discussions riches d'enseignement.

Les membres de la commission ayant participé à ces rencontres ont apprécié la démarche et la trouvent utile. Les propositions faites lors de ces rencontres seront utilisées dans la réflexion en vue du nouveau plan d'action 2017-2020.

- **Langage épïcène et fémininisé**

Le projet s'est poursuivi tout au long de l'année, avec le soutien d'un chercheur, Pascal Gygax, de l'Université de Fribourg. Les membres du groupe de travail, soit Stefanie Brander, Carine Carvalho, Guillaume Conne, Pascal Gygax (consultant externe), Edy Ceppi et Philippe Gagnebin, ont élaboré un guide « les mots de l'égalité ». Une page sur le site Internet du Bureau de l'égalité reprend son contenu. Une première présentation organisée par UNICOM et le BEC a eu lieu à l'occasion de la rencontre bi-annuelle des Webmasters de l'UNIL le 19.11.2015. Des ateliers de formation auront lieu début 2016.

Ces démarches d'encouragement ont pour but de démontrer que l'utilisation du langage épïcène n'est pas complexe et de sensibiliser notamment les responsables de communication à la représentation des femmes et des hommes autant en terme de langue que d'images.

On peut noter que des services réalisent déjà des efforts en terme de rédaction. Notamment le SOC qui a adapté ses principaux documents publiés, comme la nouvelle édition du « Guide des études » et la brochure « Sans matu : vos accès à l'UNIL », ainsi qu'une adaptation progressive de ses sites Internet (www.unil.ch/perspectives, www.unil.ch/reussir et www.unil.ch/enseignement).

Quant à la FBM et le CHUV, ils ont créé un « Guide de rédaction épïcène du CHUV et de la FBM » et demandent au personnel d'utiliser le langage épïcène dans les documents officiels.

- **Job-Sharing et temps partiel au niveau professoral**

Les discussions autour de ce type de poste ont continué, notamment à la suite du 1^{er} colloque suisse sur le job sharing ayant eu lieu le 4 mai 2015 à l'Université de Fribourg et auquel le Président sortant, Winship Herr, a assisté.

Il en ressort que, malgré les problèmes liés à la complexité de la gestion d'un poste en job sharing et les interrogations sur son utilité, notamment en terme de carrière, ce système n'en reste pas moins intéressant pour l'Université de Lausanne, notamment au niveau des postes administratifs et techniques.

Cette question ayant été soulevée par plusieurs facultés dans leurs plans d'action, des contacts avec l'Université de Fribourg ont été établis pour échanger sur les bonnes pratiques de cette université.

- **Suivi égalité des procédures de nominations**

- **Participation des membres professoraux de la commission au suivi égalité des procédures de nominations :**

Comme déjà l'année passée, plusieurs membres de la commission ont assuré un suivi égalité de procédures de nomination durant l'année 2014 en tant que délégué-e-s à l'égalité, car la délégation prévue à cet effet ne suffit toujours pas pour assurer cette tâche de manière satisfaisante. L'implication des professeur-e-s de la commission a permis d'arriver à un taux plus élevé de procédures suivies par une personne responsable de l'égalité. Cependant, une réflexion sur les missions et les outils dont disposent les membres du bureau et de la délégation pour ce suivi égalité des procédures de nomination s'impose.

- **Vidéo de sensibilisation :**

Le BEC, en collaboration avec UNICOM, a démarré un projet de sensibilisation au biais de genre dans les procédures de recrutement académique. L'outil est une vidéo qui sera diffusée auprès des membres des commissions de nomination. Le travail d'élaboration est en cours et plusieurs membres de la Commission ont participé à définir les messages clés.

- **Membres de la Commission :**

Voir annexe.

Février 2016

Winship Herr
Président jusqu'au 31/07/15

Béatrice Desvergne
Présidente dès le 01/08/16

Composition de la Commission Egalité des chances en 2015

Présidence		Remarque
Desvergne Béatrice	FBM	Jusqu'au 31 juillet
Herr Winship	FBM	Dès le 1 ^{er} août

Direction	
Krings Franciska	Vice-Rectrice, Relève académique et Diversité

Professeur·e·s		Remarque
Baume Sandrine	Droit et SC	
Becci Terrier Irene	F TSR	
Cossy Valérie	Lettres	
Fassa Farinaz	SSP	
Martin Sophie	FBM	
Schmid Mast Marianne	HEC	
Véron René	FGSE	

Corps intermédiaire		Remarque
Chassonery-Zaïgouche Cléo	SSP	Dès le 1 ^{er} août
Chassot Joanne	Lettres	Dès le 1 ^{er} août
Fernandez Laura	FBM	Jusqu'au 31 juillet
Norine Voisin	FBM	
Thomas Müller	SSP	

Etudiant·e·s		Remarque
Léger Joachim	FDCA	Dès le 1 ^{er} août
Parrotta Valentina	FDCA	Dès le 1 ^{er} août
Eva Piccand	FBM	Jusqu'au 31 juillet
Frédéric Guignard	Lettres	Jusqu'au 31 juillet

PAT	
Chapuisat Christiane	Relève académique et Diversité
Conne Guillaume	Service d'orientation et conseil

Services / Facultés	
Brander Stefanie	Bureau de l'égalité

Invitée	
Richon Nadine	CoPers
Carine Carvalho	Bureau de l'égalité